

# COMMENT RÉAGIR FACE AUX VIOLENCES SEXUELLES

## PROCÉDURE DE GESTION DES SIGNALEMENTS DE VIOLENCES

FACE À UN FAIT ET/OU COMPORTEMENT DÉVIANT

La victime ou le témoin contacte

Allô enfance en danger



[signalement@fscf.asso.fr](mailto:signalement@fscf.asso.fr)

Puis les référents violences sexuelles de la FSCF

Signalent les violences sexuelles

Transmettent sans délai

Proposent

Au ministère chargé des Sports  
[signal-sports@2sports.gouv.fr](mailto:signal-sports@2sports.gouv.fr)

Pour suite à donner

- Procédure judiciaire  
- Procédure administrative

Le dossier au comité éthique et déontologie en l'anonymisant

Décide sous 10 jours maximum

SOIT  
Dossier classé sans suite avec PV de décision

SOIT  
Proposition de saisine de la commission nationale de discipline au président avec PV de décision

Transmet

Une note d'opportunité à destination du comité directeur fédéral sur la possibilité de prendre une mesure conservatoire au regard de la gravité des faits

Saisine de la commission de discipline sous 5 jours puis instruction du dossier

SOIT  
Abandon des poursuites

SOIT  
Sanctions prévues à l'article 22 du règlement disciplinaire

Informe

Le/la président(e) de la/des structure(s) dont dépend la personne mise en cause (si instruction du dossier)

À la victime ou au témoin de contacter l'association Colosse aux Pieds d'Argile et l'informer via la fiche navette



À la victime ou au témoin de contacter les numéros d'aide mis en place par le ministère chargé des Sports et les SDJES



# COMMENT RÉAGIR FACE AUX VIOLENCES SEXUELLES

## PRÉVENTION

- Le contrôle de l'honorabilité des dirigeants et des encadrants professionnels et bénévoles licenciés
- Obligation de **la carte pro**





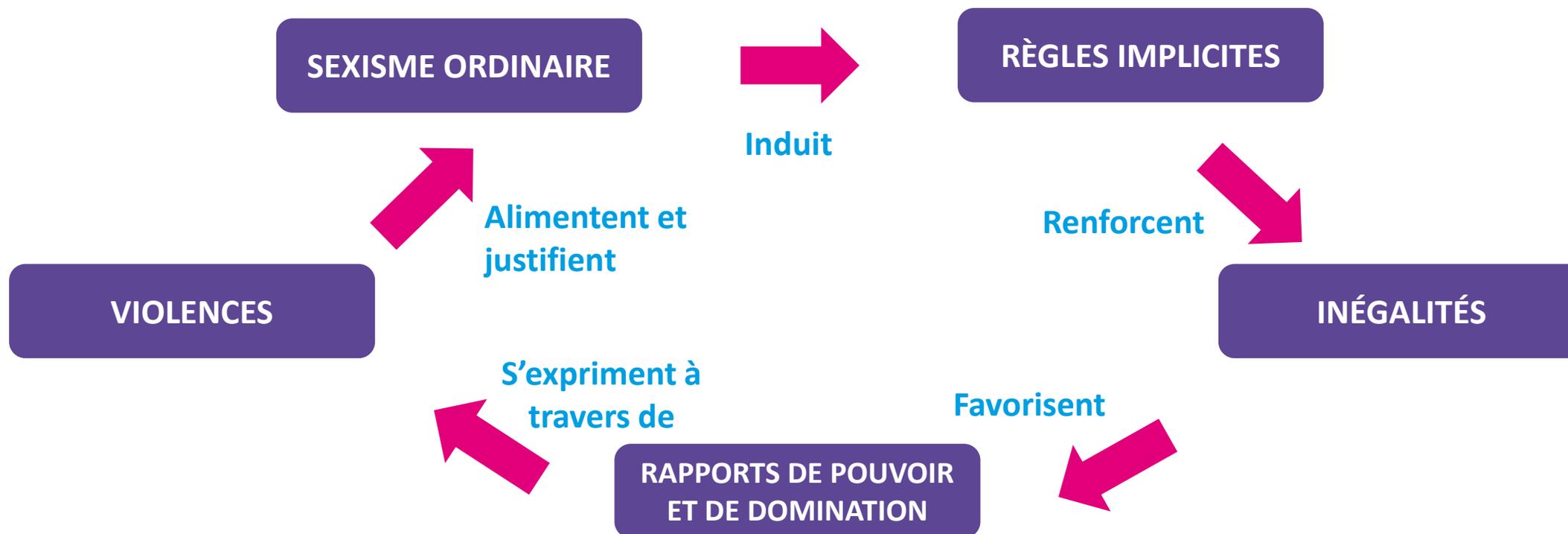
# COMMENT RÉAGIR FACE AUX VIOLENCES SEXUELLES

## PRÉVENTION

- Un partenariat avec une association spécialisée
- Une fiche de signalement
- Une adresse mail : [signalement@fscf.asso.fr](mailto:signalement@fscf.asso.fr)
- Un service national d'accueil
- **Un enjeu d'appropriation et de déploiement territorial**



# FORMATION SUR LES VIOLENCES ET HARCÈLEMENTS SEXUELS ET SEXISTES



## FORMATION À LA CARTE

- À la journée ou demi-journée
- Sur des formations fédérales en complément
- En visioconférence ou présentiel

## FORMATION SUR LES FONDAMENTAUX

- Une journée de 7h
- Comprendre et se sensibiliser sur les harcèlements et violences
- Incontournable pour tout le monde

## FORMATION RÉFÉRENT.E VHSS

- Construire un plan d'action pour prévenir et lutter contre les VHSS
- Établir une véritable dynamique de protection
- Pour le personnel encadrant ou permanent

# COMMENT RÉAGIR FACE AUX VIOLENCES SEXUELLES

---

**DES QUESTIONS ?**

# RECOMMANDATIONS

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

## PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

